

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

**DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENTE**

Service Assemblée

**ATTESTATION D’AFFICHAGE**

Je soussignée, Emilie COLNÉ - Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence -, atteste que le Recueil des Actes Administratifs du mois de septembre 2020 est désormais consultable au Conseil départemental des Vosges - Direction de l'Assemblée et de la Présidence - Service Assemblée - 8 de la rue de la Préfecture - 88000 EPINAL, 1<sup>er</sup> étage (couloir de droite à côté de la salle des délibérations).

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
L'Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence



Emilie COLNÉ